

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION**
représentée par son président, Monsieur Michel EDIAR
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 30553358000042

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 254 035 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 116 869 €, le solde restant s'élève à 137 166 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 37 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 291 035 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **531 342 €.**

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

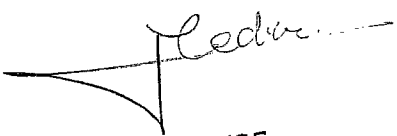
Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE COURSE
D'ORIENTATION

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Laurence LEFEVRE


FEDERATION FRANÇAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
100 rue de Valenciennes
75010 PARIS
SIRET 305 533 580 00042-APE 9319Z

26/06/17
VISE LE 26/06/17 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 21101267503

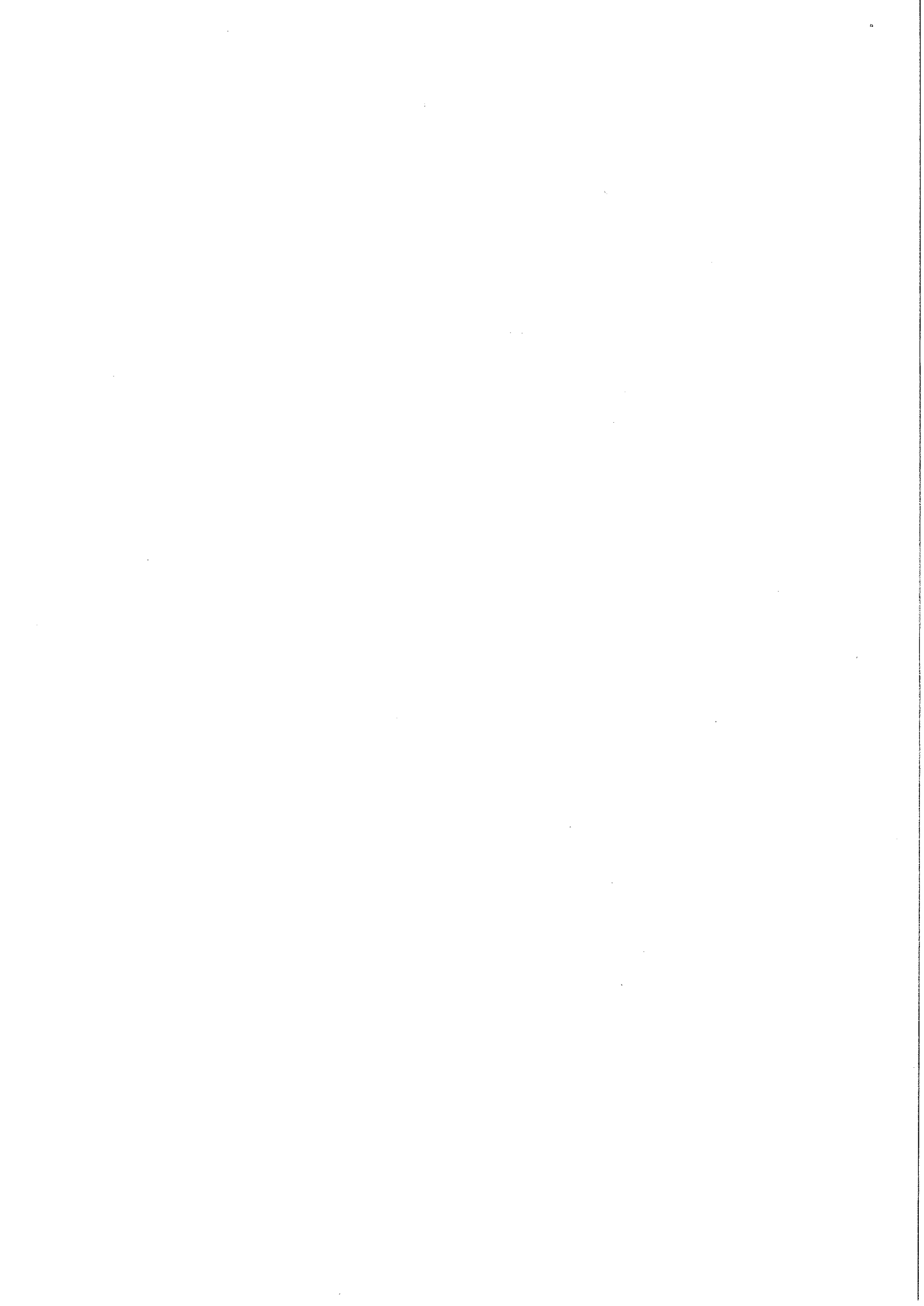
29 JUN 2017

¹ - dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers



Objectifs et indicateurs de performance nationaux requis par le ministère	2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires						
Nombre de licences	8772	10000	8172	10000	8772	10500
Nombre d'ATP	33759	35000	38075	35000	38075	36000
Nombre total de licences et d'ATP	42531	45000	47247	45000	46852	48500
Nombre et taux de licences féminines	3948 (9,18%)	4000 (40%)	3697 (9,11%)	4000 (40%)	3900 (9,18%)	4300 (40,95%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	1520 (17,33%)	200 (2%)	1665 (18,15%)	200 (2%)	1520 (17,33%)	210 (2%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	8	12	8	12	8	12
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives						
Solidité financière	84,17	80,0 %	83,31	80,0 %	84,17	80,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives						
Rang sportif de la France	4	6	4	6	4	6
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs						
Taux de suivi médical complet - SHN	85,35%	100%	90,91%	100%	85,35%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	83,33%	100%	87,5%	100%	83,33%	100%
Emplois d'avenir						
Nombre d'emplois d'avenir	1	0	0	0	1	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web						
Nombre et taux de lettres de missions signées	9 (100%)	%	9 (100%)	%	9 (100%)	%

Objectifs partagés	N-2		N-1		N	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Structure fédérale sur le territoire						
% de référents au niveau des différents échelons territoriaux	83%	100%	83%	100%	83%	100%
Développement et recensement des équipements sportifs						
Nombre de km ² cartographiés aux normes IOF	17447	19000	21330	19000	21330	20000
Développement des écoles de CO de qualité, et de l'offre de pratique élargie						
Nombre d'écoles de CO recensées	86	100	88	100	86	105
Le développement de l'accès au haut niveau des jeunes à travers le RDE et les SLE						
Pourcentage de jeunes issus des SLE, en équipe de France Jaune	31%	40	27%	40	31%	40
Echanges bilatéraux						
Candidats auprès de l'IOF						
Rang de la France en CO à pied	4	6	6	6	4	5
Le maintien parmi l'élite: préparation des équipes de France en CO à pied						
Rang de la France en CO à VTT	5	5	5	5	5	5
Le maintien parmi l'élite: préparation des équipes de France en CO à VTT						
Pourcentage de sportifs issus du PES (pôles) sélectionnés en équipe de France aux compétitions de référence officielles	46%	80%	50%	80%	46%	80%
Soutien au PES, aux 3 pôles						
% SHN aidés (nb SHN aidés / nb SHN)	61%	60%	59%	60%	61%	60%
Le maintien parmi l'élite: aides personnalisées et suivi socio-professionnel						
Indemnités des CTS						
Taux de suivi médical complet - SHN	86%	100%	86%	100%	86%	100%
SMR des espoirs						
Taux de suivi médical complet - Espoirs	83%	100%	83%	100%	83%	100%
Structure médicale nécessaire au SMR						
Taux de suivi médical complet	85%	100%	85%	100%	85%	100%
Encadrement sanitaire des équipes de France						
Participation aux compétitions de référence	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Programme d'éducation et de prévention aux conditions de pratiques en nature						
Nombre de personnes ayant reçu la formation complète	0	20	0	20	0	20
La formation fédérale et professionnelle, pérenniation de toutes les actions pour une pratique de qualité						
Nombre de diplômés fédéraux et professionnels	170	150	290	150	170	150
Structure fédérale: séminaires des CTS						
% de lettres de missions signées	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique structuration fédérale sur le territoire	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engagé fédéral
Action 1	5 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Structure fédérale	5 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Structure fédérale : séminaires des CTS	5 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Action 1	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Structure fédérale	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Développement et recensement des équipements sportifs,	27 000 €	14 500 €	14 500 €	12 500 €
Action 1	27 000 €	14 500 €	14 500 €	12 500 €
Structure fédérale	27 000 €	14 500 €	14 500 €	12 500 €
Développement des écoles de CO de qualité, et de l'offre de pratique élargie.	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Action 1	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Le développement de l'accès au haut niveau des jeunes à travers le RDE et les SLE	5 500 €	3 000 €	2 000 €	3 500 €
Action 1	5 500 €	3 000 €	2 000 €	3 500 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	5 500 €	3 000 €	2 000 €	3 500 €
Le maintien parmi l'élite : aides personnalisées et suivi socio-professionnel	50 000 €	37 000 €	37 000 €	13 000 €
Action 2	50 000 €	37 000 €	37 000 €	13 000 €
Aides personnalisées (AP)	50 000 €	37 000 €	37 000 €	13 000 €
Le maintien parmi l'élite : préparation aux compétitions des équipes de France en CO à pied	221 000 €	138 000 €	138 000 €	83 000 €
Action 2	221 000 €	138 000 €	138 000 €	83 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	86 000 €	44 000 €	44 000 €	42 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	135 000 €	94 000 €	94 000 €	41 000 €
Le maintien parmi l'élite : préparation des équipes de France en CO à VTT	85 000 €	20 000 €	10 000 €	75 000 €
Action 2	85 000 €	20 000 €	10 000 €	75 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	85 000 €	20 000 €	10 000 €	75 000 €
Soutien au PES, aux 3 pôles.	45 000 €	30 000 €	30 000 €	15 000 €
Action 2	45 000 €	30 000 €	30 000 €	15 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	45 000 €	30 000 €	30 000 €	15 000 €
indemnités des CTS	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	0 €	0 €	0 €	0 €
Encadrement sanitaire des équipes de France	39 000 €	19 000 €	16 500 €	22 500 €
Action 3	39 000 €	19 000 €	16 500 €	22 500 €
Accompagnement sanitaire préventif	39 000 €	19 000 €	16 500 €	22 500 €
SMR des SHN	6 500 €	6 500 €	2 785 €	3 715 €
Action 3	6 500 €	6 500 €	2 785 €	3 715 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	6 500 €	6 500 €	2 785 €	3 715 €
SMR des espoirs	6 200 €	1 500 €	1 250 €	4 950 €
Action 3	6 200 €	1 500 €	1 250 €	4 950 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	6 200 €	1 500 €	1 250 €	4 950 €
Programme d'éducation et de prévention aux conditions de pratiques en nature.	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 3	0 €	0 €	0 €	0 €
Promotion des APS comme facteur de santé	0 €	0 €	0 €	0 €
Structure médicale nécessaire au SMR	26 000 €	6 500 €	6 500 €	19 500 €
Action 3	26 000 €	6 500 €	6 500 €	19 500 €
Promotion des APS comme facteur de santé	26 000 €	6 500 €	6 500 €	19 500 €
La formation fédérale et professionnelle, pérennisation de toutes les actions pour une pratique de qualité	32 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Action 4	32 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Formations fédérales	21 000 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €
Professionalisation de l'activité	11 000 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €
TOTAL	595 200 €	308 500 €	291 035 €	304 165 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

37 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :
FFCO / Direction des sports / DSA1 / DSMF

254 035 €

Crédit Mutuel

CCM PARIS 20 ST FARGEAU
Tél 08-20-09-98-93
167 AVENUE GAMBETTA
75020 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06050	00027926541	63	CCM PARIS 20 ST FARGEAU

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8060 5000 0279 2654 163	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FEDERATION FRANCAISE DE COURSES
D'ORIENTATION
15 PASSAGE DES MAUXINS
75019 PARIS

IN - 07/11 - HECC0010
101124203300660

